

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 13 AVRIL 2022 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Vu la Loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
Vu la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la gestion de la crise sanitaires ;
Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;
Vu la Loi n°2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique ;
L'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 prévoit, jusqu'au 31 juillet 2022, les mesures suivantes : la fixation du quorum au tiers des membres présents et la possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

Etaient présents :

ANDRE René	HERGAT Michel	ZENNER Bernard	BALCERZAK Roland
REBSTOCK-PINNA Alexandra	SCHITZ Denis	SCHIVRE Marc	MEDVES Jean-François
MELEO GUY	TACCONI Pierre	JURCZAK Serge	KOWALCZYK Maryline
BRUSCO Stéphane	MATHIEU Bertrand	PHILIPPE Lionel	LANGMAR Déborah
LUCCHINI Marc	PAQUET Michel	LORENTZ Maurice	
RENAUX Patricia	SCHNEIDER Brigitte		
ACKER Christine	RECH Serge		
VEINNANT Bernard	ROBINET David		
ZIEGLER Damien	BARILLARO Jérémy		
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre		

Procurations :

FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	BRUSCO Stephan... jusqu'au point 11
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
PAULY Elsa	a donné procuration à	SCHIVRE Marc
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BARILLARO Jérémy
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	ROBINET David
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	BARILLARO Jérémy
BRUSCO Stephan	a donné procuration à	PHILIPPE Lionel à partir du point 12
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	SCHREIBER Roger à partir du point 10
SCHULTZ Laurent	a donné procuration à	MELEO Guy
POUGET Clémence	a donné procuration à	MELEO Guy
BEY Michèle	a donné procuration à	JURCZAK Serge
TSCHIERSCH Laurent	a donné procuration à	RENAUX Patricia
BAUR Denis	a donné procuration à	LANGMAR Déborah
FERRERO Marc	a donné procuration à	ANDRE René
WEIS Mathieu	a donné procuration à	ANDRE René
BECKER Patrick	a donné procuration à	VEINNANT Bernard

Absents excusés :

DEUTSCH André	KASPAR-COTRUPI Angèle
VETZEL Caroline	ENGELMANN Fabien

Absents non excusés :

COLIN Jean-Marie	GRILLO Marie	WATRIN Audrey	ABATE Patrick
HERFELD Marie-Laurence	LOPICO Aurélie	FEUVRIER Alieth	FRADELLA Cédric
DEISS Murielle	SCHUTZ Sylvie	GUERMANN Bernard	SEGURA Olivier

La séance débute à 18h07

Début de la séance :

Membres en exercice :	60
Présents :	28
Procurations :	14
Absents :	18

Au cours du point 2 :

Arrivée de M. HERGAT et de M. LORENTZ

Membres en exercice :	60
Présents :	30
Procurations :	14
Absents :	16

Au cours du point 4 :

Monsieur SCHREIBER Roger quitte la séance avant le vote pour l'approbation du compte administratif et revient après le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 30
Procurations : 14
Absents : 16

Au cours du point 10 :

Départ de Mme SCHNEIDER Brigitte

Membres en exercice : 60
Présents : 29
Procurations : 15
Absents : 16

Au cours du point 11 :

Sortie de M. ANDRE René

Membres en exercice : 60
Présents : 28
Procurations : 13
Absents : 19

Au cours du point 12 :

Retour de M. ANDRE René
Départ de M. BRUSCO Stephan
Sortie de M. PAQUET Michel

Membres en exercice : 60
Présents : 27
Procurations : 15
Absents : 18

Au cours du point 13 :

Retour de M. PAQUET Michel

Membres en exercice : 60
Présents : 28
Procurations : 15
Absents : 17

La séance se termine à 19h35

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
SCHMIDT Matthieu, Assistant comptable
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction

POINT 10 – DELIBERATION N°2022/I-20 - PROLONGATION DU PLAN DE PRIORISATION DES LIGNES EN RAISON DE L'ABSENTEISME

L'absentéisme au sein de KEOLIS Thionville Fensch conduisant à la suppression de services sans communication préalable, les élus du Comité Syndical ont acté lors de la séance du 15 décembre 2021 la mise en place d'un plan de priorisation des lignes ?

Le principe était le suivant :

⇒ réduction de la fréquence de la ligne S03 FLORANGE Moulin Daspich – UCKANGE Route de Metz en la passant en circulation en Période de Vacances Scolaires. Concrètement, 5 services ont été supprimés les Lundis, mardis, jeudis et vendredis et 3 les mercredis.

⇒ suppression de 19 voyages sur la ligne S02 THIONVILLE Gassion – THIONVILLE Bel Air.

La fréquence horaire est tombée à 30 mn à certaines heures de pointe au lieu de 15 mn et à l'heure au lieu de 30 mn à certaines heures creuses.

⇒ réduction des fréquences des lignes S22 HAYANGE Cité des Grands Bois – THIONVILLE Foch via Konacker et S23 HAYANGE Cité des Grands Bois – THIONVILLE Foch via Marspich en les faisant circuler en Période de Vacances Scolaires.

Des renforts scolaires ont été maintenus.

Ce plan avait vocation à être appliqué du 2 janvier 2022 au 9 avril 2022.

Il a amené une certaine stabilité dans les dessertes. De nouveaux conducteurs ont rejoint les effectifs de KTF et une nouvelle session de formation devrait prendre fin d'ici le mois de mai 2022 permettant une bouffée d'oxygène avec l'arrivée de conducteurs supplémentaires. Malheureusement, parallèlement à cela, le Grand-Duché du Luxembourg continue de recruter massivement des conducteurs et KTF n'en ait qu'aux prémices de la lutte contre l'absentéisme. C'est pourquoi, afin de ne pas annihiler les efforts faits ces derniers mois et de ne pas régresser dans la qualité de l'offre atteinte, il est proposé de prolonger ce plan de priorisation jusqu'aux vacances scolaires d'été, à savoir le 7 juillet inclus.

Il est demandé au Comité Syndical de valider la proposition de prolongation du plan de priorisation des lignes en raison de l'absentéisme à KEOLIS Thionville Fensch jusqu'au 7 juillet 2022.

Le Bureau Syndical en date du 31 mars 2022 a donné un avis favorable.

La commission Transport et Réseau du 11 avril 2022 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition de prolongation du plan de priorisation des lignes en raison de l'absentéisme à KEOLIS Thionville Fensch jusqu'au 7 juillet 2022 inclus.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 14 avril 2022

Le Président

